L'Université a fait de solennelles obsèques à M. le recteur SENN

Entourés des représentants de l'université, M. le recteur BOMPAIRE et M. le doyen BENTZ présentent leurs condoléances à la famille du recteur SENN.

L'université toute entière a rendu hier un dernier et solennel hommage à celui qui fut un de ses plus illustres représentants, M. le recteur Senn.

En l'église Saint-Léon, M. le chanoine Berger, curé de Saint-Epure, célébra la messe de requiem en présence de NN. SS. Breton et Nicolas, vicaires généraux, et Hartmann, directeur diocésain de l'enseignement libre.

Le recteur des années sombres et difficiles

Au cours de la cérémonie, quatre orateurs firent l'éloge du défunt. Ce fut d'abord le R.P. Bernimont, S. J., qui, en l'absence du R.P. Brandicourt, souffrant, fit le portrait moral du recteur Senn. Il mit particulièrement en lumière son extrême bonté, sa grande humilité et son profond souci des familles défavorisées.

A l'issue de la messe, M. le professeur Ribon, président de l'Académie de Stanislas, évoqua avec émotion les trente-sept années que passa M. le Recteur Senn au sein de l'assemblée. Il insista sur sa générosité, sa sensibilité, son énorme puissance de travail. Il évoqua ensuite la grande œuvre qu'il accomplit, à la tête de l'université de Nancy durant les années sombres de l'occupation : « Il sut maintenir le principe de l'université, sa dignité... Il n'hésita jamais à intervenir pour sauver les étudiants menacés par l'occupant. Nous garderons pieusement le souvenir de sa grande bienveillance, de sa grande valeur morale et de sa vive intelligence ».

M. le professeur Bentz, doyen de la faculté de droit et des sciences économiques, insista, lui aussi, sur sa bonté, son souci de rester jeune parmi les jeunes et de garder toujours un contact bienveillant avec ses étudiants et ses professeurs de la faculté de droit. L'orateur évoqua également l'action menée par le recteur Senn durant la guerre : les stratagèmes utilisés pour ne pas livrer à l'occupant les noms des étudiants nés en Alsace-Lorraine, les « tournées » qu'il effectuait dans les brasseries de la ville pour prévenir les rafles. M. le doyen Bentz parla enfin de l'éminent puriste, du professeur qui élabora une philosophie du droit et du doyen qui incarna parfaitement la « notion du pater familias de la Rome antique ».

Après avoir donné lecture de télégrammes de condoléances émanant du ministère de l'Education nationale, du secrétaire général dudit ministère, des recteurs Mayer et Capelle, des recteurs des universités de Strasbourg, Reims, Aix-en-Provence et Tananarive, M. le recteur Bompaire retraça la carrière universitaire du recteur Senn. Pour mettre en relief l'action du défunt durant la guerre il cita deux textes , un extrait d'un rapport du recteur Capelle, exaltant la sagesse et la dignité de son prédécesseur, et un passage du très émouvant message d'adieu prononcé par le recteur Senn lorsqu'il quitta ses fonctions, en 1946.

Les personnalités

Parmi les nombreuses personnalités, il convient de citer MM. les recteurs Bompaire, Imbs et Bouchard (de Dijon) ; le professeur Langhoffer, doyen de la faculté de droit de Strasbourg, représentant le recteur de l'université de Strasbourg ; MM. les doyens Bentz (droit), Schneider (lettres), Beau (médecine), Bernanose (pharmacie) et Aubry (sciences) ; une délégation de professeurs de chaque faculté ; M. Camo, inspecteur d'académie ; les chefs d'établissements secondaires de l'Académie ; MM. Cottin, secrétaire général de la préfecture ; Souchal, député de Meurthe-et-Moselle ; Martin, sénateur de Meurthe-et-Moselle ; Facq, président de chambre, représentant le premier président ; Four-Gobert, avocat général, représentant le procureur général ; Mme Bleuzet, adjoint au maire de Nancy ; Me Gérard Bertin, conseiller général ; MM. Poussot, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie ; Rosambert, président de l'Alliance Française ; Rio, commissaire central de Nancy ; Thiry, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas; Oberdorff, secrétaire général du rectorat ; Diebold, directeur du cabinet du recteur, etc.